



Déclaration Liminaire de la FNEC FP-FO à la Formation Spécialisée de la Haute- Garonne du 10 juin 2025

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée de la Haute-Garonne,

Notre instance se tient au lendemain de l'interception de la Flottille de la Liberté qui acheminait de l'aide humanitaire vers Gaza. Notre fédération a appelé ses adhérents à participer aux manifestations organisées pour exiger la libération immédiate des membres de la flottille de la liberté et l'arrêt du génocide à Gaza. Comme le déclare notre Secrétaire Général, Frédéric Souillot, dans un courrier adressé au président de la République :

“Pour Force Ouvrière, un avenir de paix durable et de sécurité doit être assuré pour ces populations afin qu’elles puissent se construire un avenir pour elles-mêmes et ses enfants.

Paix, Pain, Liberté !”

Notre fédération rappelle son attachement à la paix, et sa revendication d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, en Ukraine, et partout dans le monde.

Notre instance se tient également quelques jours après l'annonce de la sanction pour la collègue de Sens, dans l'Yonne. Elle a reçu un blâme pour avoir observé une minute de silence avec ses élèves et à leur demande, en hommage aux victimes de Gaza, qui sont pour partie des jeunes, comme eux. Honte à ceux qui ont pris cette décision. Cette minute de silence pour le peuple palestinien, face à des mois de silence sur le génocide à Gaza, c'est une minute de trop pour le président Macron et son gouvernement. Car la répression ne s'arrête pas là, des lycéens de Joué les Tours ou des enseignants du collège Flora Tristan de Paris sont inquiétés pour des drapeaux ou des banderoles.

C'est inadmissible.

Le mouvement syndical est un élément central de la défense des travailleurs contre les conséquences de la guerre et de l'exploitation. Comme syndicat de l'enseignement, nous sommes avec nos élèves, nos étudiants ou nos collègues qui manifestent leur indignation face aux destructions et aux meurtres d'enfants dans la bande de Gaza.

La guerre, c'est également pour les pays qui la font de l'argent détourné des services publics pour fabriquer des armes. La FNEC FP-FO dénonce le budget 2025 d'une austérité sans précédent, et les

prévisions avancées par le gouvernement pour le budget 2026. Ce sont ainsi 40 milliards d'euros qui seront confisqués aux budgets de la sécurité sociale et des services publics alors que dans le même temps, les entreprises privées encaissent 200 milliards d'euros d'aide par an sans contrepartie.

Le message envoyé par le gouvernement est clair : l'augmentation des salaires et du point d'indice revendiquée par les salariés et leurs organisations syndicales depuis des années n'est pour lui pas à l'ordre du jour. Pas plus que ne le sont les recrutements de personnels, de toutes les catégories de personnels, dont manquent cruellement toutes les écoles, les établissements et les services pour permettre au service public d'éducation de fonctionner. Car c'est une donnée qui ne cesse d'augmenter mois après mois : le manque de personnels est devenu une source de risque psycho social importante, qui se traduit parfois par un arrêt maladie.

Face à ce mépris, les mobilisations se poursuivent, regroupant parents, enseignants, élus, qui n'acceptent pas de voir se dégrader les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants. Pour faire entendre leurs demandes, ils se sont constitués en comités départementaux, puis regroupés en un comité national pour coordonner leurs actions sur le territoire. Le 15 mars et le 2 avril, des délégations de toute la France sont montées chercher les moyens là où ils se trouvent : au ministère. A deux reprises, des représentants des comités ont été reçus au ministère pour porter des dossiers concrets et réclamer les postes nécessaires. Le SNUDI-FO 31 était dans la délégation reçue le 24 avril pour alerter sur la situation de notre académie. Le ministère a reconnu que la Haute-Garonne est un département qui nécessite une attention particulière et que le nombre de postes sur la liste principale du CRPE serait revu à la hausse. C'est une première avancée, qui reste néanmoins insuffisante. Quid de la liste complémentaire, qui a été recrutée en intégralité dans notre département l'année dernière ?

Les mobilisations pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications se poursuivent. Aujourd'hui même, partout en France, ont lieu des actions. Demain aura lieu à Paris une conférence des délégués venus de tout le pays, qui sera suivie d'un rassemblement au ministère de l'Education Nationale.

Enfin, nous constatons à nouveau la part importante des fiches SST témoignant des difficultés des collègues dans la gestion d'élèves accueillis sans AESH ou d'élèves scolarisés en milieu ordinaire faute de place dans un établissement social ou médico-social. La situation n'est pas prête de s'améliorer vu les propos de la ministre lors du comité de suivi de l'école inclusive du mois de février pour qui la réponse unique est la substitution de la pédagogie aux soins. Elle a beau prétendre qu'il s'agit de rendre l'école plus inclusive, l'externalisation des ESMS, la transformation des personnels médico-sociaux en personnels ressources itinérants, les dispositifs de type DAR n'ont en réalité que l'objectif cynique de faire toujours plus d'économies sur le dos des élèves les plus fragiles. L'ancien ministre délégué chargé de la réussite scolaire, reconnaissait lui-même en audience que : « Le nombre de place dans les ESMS a été limité artificiellement au nom de la

promesse, ou plutôt du dogme, selon lequel tous les élèves pouvaient aller en école ordinaire. Une place en ESMS coûte 40 000 € par an tandis qu'une place en classe ordinaire ne coûte que 9 000 € par an... ». Ce sont les personnels, en particulier AESH et enseignants, et les élèves qui subissent les conséquences de ces politiques. La transformation des PIAL en PAS ne va en rien arranger la situation, elle ne représente au mieux qu'un tour de passe-passe avec la notification de la quotité d'accompagnement à la main de l'Education Nationale : il ne s'agira plus d'accompagner les élèves à la hauteur de leurs besoins, mais de les accompagner à la hauteur des moyens dont disposera le département.

La FNEC FP-FO refuse le dogme de l'inclusion systématique et forcée. Elle défend résolument le droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Elle défend l'enseignement spécialisé, ses postes, ses classes et ses établissements sociaux et médico-sociaux.

Et un dernier mot. Nous venons d'apprendre le décès d'une collègue AED de Haute Marne, poignardée par un élève lors d'un contrôle de sac par les gendarmes. Nous ne nous étendrons pas sur le sujet à ce stade car nous avons peu d'informations à ce sujet, mais nos pensées vont à sa famille, à ses collègues et aux élèves du collège qui ont été témoins de la scène.